



LETTRE D'INFORMATION

Edition spéciale bétail et eau

L'accès du bétail au cours d'eau pour son abreuvement est une question primordiale tant elle est répandue et impactante pour le milieu. Y répondre par des techniques adaptées au cheptel, permet de concilier préservation des milieux aquatiques et les usages agricoles.

EDIT'EAU

Préserver la ressource en protégeant le milieu n'est pas une mission dédiée uniquement à certains secteurs. Et c'est tant mieux, et encore plus vrai aujourd'hui au moment où le réchauffement climatique nous impacte très fortement.

Dans ce contexte, les actions à mener sont multiples et s'adressent, dans leur mise en œuvre, autant à des structures constituées, comme nous mêmes, que pour tout un chacun.

Aujourd'hui, dans cette nouvelle lettre d'information, nous soulignons et nous nous en félicitons, le partenariat que nous avons pu établir avec le Parc Naturel Régional avec son Président et un éleveur de la commune de Surba. Au travers de ce dernier, c'est également le monde agricole qui participe à la résolution des problématiques liées à la divagation du bétail dans les cours d'eau.

Cette première action en appelle beaucoup d'autres comme les conventions que nous établissons actuellement avec les éleveurs que ce soit sur le Crieu ou sur l'Alses.

Nous le vivons au quotidien. Aucune action ou partenariat ne sont à négliger pour préserver ce que nous pensions être une ressource inépuisable : l'EAU !!

Le Président du SYMAR VAL D'ARIEGE

Michel Audinos

La divagation du bétail dans les cours d'eau est source de perturbations multiples

Pour le milieu :

- * Disparition ou appauvrissement de la végétation rivulaire protectrice par le broutement et le piétinement répété des animaux.
- * Sur-élargissement du lit du cours d'eau, contribuant, sur les petits cours d'eau, à la banalisation des habitats et à l'échauffement de l'eau.
- * Colmatage des fonds par la mise en suspension des matériaux fins des berges, perturbant la reproduction des poissons et dégradant l'habitat des invertébrés aquatiques.
- * dégradation de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau par les déjections du bétail.
- * Augmentation des phénomènes érosifs lors des crues dû à l'absence de la végétation.
- * Augmentation des phénomènes érosifs lors des crues dûe à l'absence de végétation.

Pour les animaux :

- * Forte augmentation des risques de pathologies dues à la consommation d'eau contaminée (gastro-entérites, mammites...).
- * Risque accru de chutes (blessures diverses), voire de noyade pour les jeunes animaux.

Pour les usages humains :

- * Risques sanitaires pour l'alimentation en eau potable, la baignade...



Photographies : F. Ducasse



Que faire pour préserver la ressource en eau et la végétation riveraine

La mise en défens (clôtures) des berges, couplé à l'installation de système d'abreuvement permet de protéger durablement le milieu tout en garantissant un accès à l'eau de bonne qualité pour le bétail.

Dans cette perspective, en considérant la configuration de la parcelle et ses usages agricoles, plusieurs types de dispositifs peuvent être aménagés.

COLLABORATION ET DE PARTENARIAT ENTRE LE SYMAR, LE PNR ET LE GAEC DE LA BEXANE

UN EXEMPLE DE RÉALISATION SUR LE RUISSEAU DE ST-PIERRE A SURBA

Les acteurs :

* Le Syamar Val d'Ariège

Dans sa démarche d'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats des cours d'eau, le syndicat de rivière a permis la rencontre avec Mr Rivière du GAEC, a pris en charge la maîtrise d'œuvre du chantier ainsi qu'une partie du financement de l'opération.

* Le Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional (SMPNR) des Pyrénées Ariégeoises anime et met en œuvre un ensemble d'actions liées aux trames vertes et bleues dans le cadre du Contrat de restauration de la biodiversité (CRB). Il a accompagné le projet via des financements de la région Occitanie et de l'Europe (FEDER).

* Le Gaec de la Bexane

L'éleveur volontaire (Mr Rivière) conscient de cette problématique, a participé techniquement de part son savoir faire à la mise en place des clôtures mais a aussi contribué financièrement à cette opération.

Les aménagements

- * Renaturation du cours d'eau, reprofilage du méandrage par rectification des surlargeurs
- * Plantation des piquets et pose des 900 m de clôture
- * Aménagement d'un abreuvoir au fil de l'eau



L'ACTU'

Des projets sont prévus avec les éleveurs du bassin versant du Crieu et de l'Alsès.



Des questions ? Des idées, des volontés ? Contactez-nous !

Siège administratif et technique à Foix: 05 61 03 20 04 - Atelier technique à Auterive : 06 89 10 32 08